

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 12

L'an deux mil dix-huit

Le 20 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 avril 2018

**PRESENTS :** MME SAVIN

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – SAVIN – SUTRE

**EXCUSES :** MMES GAILHOUSTET – LEVIN – MALLAH –

MOUNIER

MM ESTIENNE – FAURE

**POUVOIRS :**

MME MALLAH a donné pouvoir à M SUTRE

MME MOUNIER a donné pouvoir à M BOIVENT

M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

M. David CABROLIÉ a été nommé secrétaire.

**2018-04-04 D :****Objet : Amortissement pour les lanternes place de la Mairie (rectificatif)**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2016-03-06 D par laquelle la collectivité acceptait le versement d'un fonds de concours pour le remplacement des lanternes sur la Place de la Mairie.

Monsieur le Maire rappelle également la délibération n°2016-03-05 D par laquelle la collectivité devait commencer l'amortissement de ces dites lanternes à compter de 2017.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2017-03-05 D modifiant la délibération précédemment citée et qui stipulait que l'amortissement de ces lanternes devait commencer en 2018.

Monsieur le Maire expose que l'installation de ces lanternes a bien eu lieu mais qu'à ce jour aucune facture n'a été mandatée. Par conséquent, Monsieur le Maire précise que la collectivité ne peut pas débiter l'amortissement de ces lanternes cette année.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de débiter l'amortissement de ces biens à compter de 2019 pour un montant de 1 497,29 € sur 5 ans soit 299,46 € par mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et lui donne pouvoir pour signer tous les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 23 avril 2018

**Le Maire**  
Eric SAVIN